

## SYNTHÈSE DU MOIS D'OCTOBRE 2016

Dr Franck DEVULDER

Octobre 2016

- **Coopération professionnelle : jusqu'ou ne pas aller trop loin ?** La HAS a récemment refusé un protocole de coopération interprofessionnelle qui devait confier la prise en charge de patients atteints d'hépatite chronique C sous traitement antiviral à une infirmière lui permettant l'adaptation et la reconduction de ce traitement en lieu et place de l'hépatologue. Si le débat de l'évolution d'une médecine libérale vers une médecine entrepreneuriale est aujourd'hui largement ouvert, on trouve ici certainement les limites de la coopération interprofessionnelle. Nous nous devons de réfléchir et être force de propositions pour organiser des délégations de tâches sous couvert de la responsabilité médicale. Le transfert de compétences est un tout autre problème et constitue à nos yeux une ligne rouge qui ne doit pas être franchie. Manifestement, la HAS partage notre opinion et cela est heureux. Cette position de la HAS nous donnera toute la force nécessaire pour que les principes d'égalité de libre prescription soient maintenus pour tous les hépato-gastroentérologues libéraux et salariés, comme nous venons de le faire avec succès en Conseil d'Etat.

- **Non-respect du CAS : réagissez !** Nombreux sont les hépato-gastroentérologues signataires du CAS qui ont reçu récemment un courrier individuel leur signifiant une non prise en charge de leurs charges sociales en raison d'un non-respect des engagements contractuels. Ne restez pas les bras croisés ! Réagissez et contestez auprès de votre CPAM si en toute bonne foi vous n'avez pas volontairement fait évoluer votre activité professionnelle. On ne peut pas nous reprocher un non-respect strict des engagements contractuels du CAS sans nous en donner les moyens de vérification. On ne peut pas nous demander un respect scrupuleux de ces engagements sans nous en rappeler régulièrement les modes de calcul qui évoluent lorsque nous bénéficions de valorisation à la marge de certains actes. Contestez et, le cas échéant, adressez-vous au SYNMA qui saura officiellement défendre ses adhérents.

- **Le patient traceur en endoscopie digestive** : l'usage n'est pas toujours de saluer des initiatives de la HAS que nous avons souvent vécues comme des contraintes. Avec l'expérience du patient traceur, l'accréditation des établissements par la HAS semble se tourner vers une évaluation médicalisée. C'est un progrès important même si toutes les mesures prônées par les responsables de la HAS sont encore parfois éloignées de la pratique quotidienne et du dialogue médecin/malade. Cette initiative formatrice de la HAS nous permet de confronter l'ensemble des acteurs à la réalité du terrain et au vécu du patient qui n'est pas forcément corrélé à celui des soignants.

- **VHC : la fin de la RCP obligatoire, enfin !** Les hépato-gastroentérologues libéraux ont vécu comme une véritable déclaration de guerre l'obligation de passer par une RCP pluridisciplinaire en centre de référence hépatite C avant la prescription des antiviraux directs dans le traitement de l'hépatite C. Il a fallu toute l'énergie de la Commission Hépatologie du CREGG pour pousser le ministère à autoriser d'autres RCP dans les établissements privés et publics, la première RCP privée étant celle de la Commission Hépatologie du CREGG et la pugnacité du SYNMA attaquant avec succès ce décret en Conseil d'Etat. Il est maintenant grand temps, comme la Ministre de la Santé l'a annoncé en conférence de presse, qu'elle suive les recommandations de toute la profession et lève sans délai l'obligation de RCP pour la prescription des antiviraux directs en dehors des cas complexes.

- **Notre retraite : un ouf de soulagement !** La solvabilité de nos régimes semble acquise jusqu'en 2036. La signature récente de la convention médicale sanctuarise pour 5 ans le paiement de l'ASV avec une participation de la CNAM au 2/3 pour les médecins de secteur 1. Rien n'est donc encore totalement gagné mais nous sommes sur de bons rails pour sauver nos différents régimes de retraite.

Dr Franck DEVULDER

Octobre 2016





FR/CAS/0415/0228-04/2015

**carmelia**  
CARnet MEDical de LIAison

Outil d'e-santé innovant pour permettre  
aux patients atteints de Maladies Inflammatoires  
Chroniques de l'Intestin (MICI) de suivre  
leur pathologie et de rester connectés  
avec leurs professionnels de santé

abbvie

Rédacteur en Chef : Dr Franck DEVULDER  
Directeur de publication : Jean-Fabien REY

**Editions DUREY**  
706, Chemin du Suy Blanc - 06610 LA GAUDE  
Tél. : 04 92 27 38 87 - Fax : 04 92 12 81 18

Pour recevoir correctement notre newsletter, il est conseillé d'ajouter notre email dans vos expéditeurs autorisés et/ou dans votre carnet d'adresses. [Consultez l'aide en ligne.](#)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que, le cas échéant, d'un droit de rectification sur simple demande à Regifax. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [suivez ce lien.](#)